PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

COMMUNE A CONSEIL GENERAL

LEGISLATURE 2026 - 2031

COMMUNE DE Clarmont

SEANCE DU 9 juin A 18H.00

LIEU Bâtiment communal de Clarmont

PREMIERE PARTIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LE PREFET

1. Accueil

Les citoyennes et les citoyens remplissant les conditions légales et les conseillers municipaux élus ont été convoqués par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil général
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales pour faire partie du Conseil ainsi que la liste des conseillères et conseillers municipaux élus sont mises à la disposition de Monsieur le Préfet.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Monsieur le Préfet, Boris Cuanoud, préside les opérations, il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les félicite pour leur élection. Il déclare la séance ouverte.

2. Désignation d'un/e secrétaire de séance

Il désigne comme secrétaire provisoire : (Mme) / M. Thaina Vogel

3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance

Il fait appel aux scrutateurs.trices provisoires : Mme / (M.) Alain Maret

(Mme) / M. Edith Viande

4. Appel

Il est procédé à l'appel.

5. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil général.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, chacun.e solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e membre du Conseil général pour entrer en fonction le 1er juillet 2026, ceci pour la durée de la législature.

Les membres absent-e-s seront assermenté-e-s lors de la première assemblée où ils se présenteront.

Nombre de membres assermentés : ..20.. dont la liste est jointe au PV.

6. Assermentation des membres de la Municipalité

Monsieur le Préfet félicite les conseillères et conseillers municipaux pour leur élection, puis après s'être assuré qu'il n'y a entre les élu-e-s aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la loi sur les communes, Monsieur le Préfet donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de dite loi.

Municipales / municipaux :
Mme/(M). Alexandre Schauer
Mme/(M). Mathieu Viarde
Mme/(M). Jean-Daniel Schläppy
(Mme)/M Fiona Carbury
(Mme)/M Annette Mann

A l'appel de son nom, chaque municipal-e solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e pour entrer en fonction le 1er juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

7. Assermentation du-de la syndic-que

A l'appel de son nom, le syndic - la syndique solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé.e pour entrer en fonction le 1er juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

Syndic.que : (Mme)/M. Annette Mann

8. Election du-de la président.e du Conseil

En préambule, Monsieur le Préfet donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la loi sur les communes concernant le mode de scrutin. Il rappelle que le/la président.e est élu.e pour un an. Il attend les propositions de candidatures.

☒ Le nombre de candidat.e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite (oui)/ non

☐ Election au scrutin

1er Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : .....rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....
valables : ..... majorité : .....

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient .....voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient.....voix

Candidat.e n°3 Mme/M .....obtient voix

2ème Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : .....rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....
valables : .....

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient .....voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient.....voix

Candidat.e n°3 Mme/M .....obtient voix

Est élu.e : Mme / M. Rocco Tavaglione par .....voix / tacitement

9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Monsieur le Préfet rappelle que le-la secrétaire du Conseil est élu.e pour la durée de la législature. Il/elle peut être choisi.e en dehors du Conseil. Il attend les propositions de candidatures.

☒ Le nombre de candidat.e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui / non

☐ Election au scrutin

1er Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : .....rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....
valables : ..... majorité : .....

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient .....voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient.....voix

Candidat.e n°3 Mme/M .....obtient voix

2ème Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : .....rentrés : ..... blancs : ..... nuls : .....
valables : .....

Candidat.e n°1 Mme/M..... obtient .....voix

Candidat.e n°2 Mme/M..... obtient.....voix

Candidat.e n°3 Mme/M .....obtient voix

Est élu.e : Mme / M. Thaina Vogel par .....voix / tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 de la loi sur les communes entre le/la président.e et le/la secrétaire.

Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante.

Monsieur le Préfet remercie l'assemblée et se retire après avoir remis la présidence au nouveau président - à la nouvelle présidente du Conseil pour les points suivants de l'ordre du jour.

Le Préfet :

Boris Cuanoud

PRÉFECTURE DU DISTRICT DE MORGES

Le/la secrétaire provisoire :

Thaina Vogel

CONSEIL GÉNÉRAL DE CLARMONT

Annexe : liste des membres

Politesse	Nom	Prénom	Nom édité	Adresse 2	Localité éditée	Date naissance
Monsieur	Brunner	Andreas Peter	Brunner Andreas Peter	Route de Bussy 2a	1127 Clarmont	31.10.1950
Monsieur	Fiechter	Fabien	Fiechter Fabien	Rue du Village 11b	1127 Clarmont	19.02.1993
Madame	Formigé	Laure	Formigé Laure	Ch. des Vignes 2	1127 Clarmont	28.02.1978
Monsieur	Gatabin	François	Gatabin François	Rte de Bussy 12	1127 Clarmont	03.08.1959
Madame	Gatabin	Giovanna Roberta	Gatabin Giovanna Roberta	Rte de Bussy 12	1127 Clarmont	04.10.1963
Monsieur	Gay	Jean-Philippe	Gay Jean-Philippe	Ch. des Vignes 11	1127 Clarmont	10.09.1975
Madame	Gay	Olivia	Gay Olivia	Ch. des Vignes 11	1127 Clarmont	30.09.1984
Monsieur	Iseli	Patrick Raoul	Iseli Patrick Raoul	Ch. des Genévriers 8	1127 Clarmont	20.12.1951
Monsieur	Maurer	Luc François	Maurer Luc François	Rue du Village 14	1127 Clarmont	23.07.1973
Madame	Messerli	Annette	Messerli Annette	Ch. du Moulin 2a	1127 Clarmont	15.03.1946
Monsieur	Moret	Alain Philippe	Moret Alain Philippe	Ch. du Rovay 10b	1127 Clarmont	18.04.1962
Madame	Reali	Olivia	Reali Olivia	Ch. des Vignes 2	1127 Clarmont	09.01.1978
Madame	Staines	Danielle Eliane	Staines Danielle Eliane	Rue du Village 24	1127 Clarmont	22.08.1965
Monsieur	Tavaglione	Rocco	Tavaglione Rocco	Rte de Bussy 2c	1127 Clarmont	13.05.1976
Madame	Tschudi	Anouck	Tschudi Anouck	Ch. des Vignes 10a	1127 Clarmont	28.02.1974
Monsieur	Tschudi	Marc	Tschudi Marc	Ch. des Vignes 10a	1127 Clarmont	06.09.1977
Monsieur	Viande	Christian Etienne	Viande Christian Etienne	Rue du Village 3a	1127 Clarmont	27.04.1960
Madame	Viande	Edith Renée	Viande Edith Renée	Rue du Village 3a	1127 Clarmont	07.01.1961
Monsieur	Vidoudez	Luc	Vidoudez Luc	Rue du Village 33b	1127 Clarmont	28.12.1985
Madame	Wälchli	Laurence	Wälchli Laurence	Ch. des Vignes 4a	1127 Clarmont	03.01.1973